



Inacceptable ! L'acharnement en direction de nos camarades de Roanne continue

Ce matin, 23 mai 2013, à 6h30 la police a arrêté : Christel, Christian, Didier, Jean-Paul et Gérard à leur domicile, suite à leur refus de se soumettre au prélèvement ADN. Leurs appartements ont été fouillés.

Cette attitude est révoltante et intolérable. **Leurs familles sont très choquées par cette intervention musclée et humiliante.**

Nos camarades, encore une fois, sont traités comme des criminels.

S'agit-il encore une fois de faire un exemple pour briser la résistance des militants ?

La CGT n'accepte pas cette répression syndicale, cet acharnement qui s'assimile à du harcèlement.

Non ! Cristel, Christian, Didier, Jean-Paul et Gérard ne sont ni des criminels, ni des délinquants, ni des casseurs. Mais des militants honnêtes, ils ont simplement exercé un droit fondamental, le droit de manifester, le droit de libre expression.

La CGT demande au Procureur général de Lyon ainsi qu'au Procureur de Roanne de mettre fin immédiatement à ses gardes à vue et d'abandonner toute poursuite judiciaire à l'encontre de nos cinq camarades de Roanne.

Confédération Générale du Travail

263 rue de Paris - 93516 Montreuil Cedex - Tel : 01 55 82 80 00

Montreuil, 23 mai 2013 - Ne pas jeter sur la voie publique - www.cgt.fr